



SYNDICAT NATIONAL FO DES FINANCES PUBLIQUES
SECTION DE LA MOSELLE

Metz le 10 juillet 2015

TROP DE SERVICES LAISSES POUR COMPTE !!!

COMPTE RENDU DE LA CAPL du 10/07/2015 **Mutations B au 01/09/2015**

Au cours de cette CAP, FO-DGFIP a dénoncé, en liminaire :

- ✓ La perte du pouvoir d'achat par le gel de la valeur du point d'indice confirmé jusqu'en 2017, la diminution des avancements et des promotions
- ✓ Le trompe l'œil que représenterait le prélèvement à la source de l'impôt sur les revenus
- ✓ Les suppressions de postes, qui dégradent les conditions de travail, et le déficit d'agents de catégorie B et C qui devient de plus en plus insupportable à -58.3 B et C au 01/09/2015. Il en découle que sur 76 services des Finances Publiques recensés dans le département, 54 sont en déficit de personnel, dont 30 accusent un manque de un agent ou plus. Cela ne peut plus durer, nous avons demandé à la Présidente de nous expliquer comment les services allaient encore pouvoir fonctionner. Sans réponse, évidemment !

FO-DGFIP a rappelé son attachement au droit à mutation pour tout agent.

FO-DGFIP a exigé :

- ✓ Le respect impératif de la règle de l'ancienneté administrative
- ✓ Le maintien de deux véritables mouvements par an
- ✓ La réintroduction du droit au retour dans le département d'origine pour tous les agents C promus B, ainsi que cela se pratiquait dans la filière Gestion Publique
- ✓ L'arrêt des suppressions d'emplois et le comblement de tous les emplois vacants

Tous les agents n'ayant pas obtenu satisfaction, les élus FO-DGFIP ont voté contre ce mouvement.

Vous trouverez, au verso, la liste nominative des mutations et arrivées dans le département.